

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de SAINTE MÈRE ÉGLISE (Département de la Manche - Communauté de Communes de la Baie du Cotentin)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>Sous réserve de la production d'une délibération</u> par Conseil municipal sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Ancienne gendarmerie comprenant 11 appartements à rénover répartis sur 3 niveaux et libres d'occupation, édifiée sur la parcelle cadastrée section AB 68 d'une contenance de <u>530 m²</u> , sise en centre bourg.
URBANISME :	<u>Zone UA au PLUi Territoire de l'ancienne CCSME</u> : [Zone correspondant] au noyau urbain historique des principales communes, caractérisé par un bâti ancien dense, des implantations à l'alignement et en mitoyenneté, formant un front bâti continu et cadrant l'espace rue. La qualité et l'homogénéité architecturale participent à la constitution d'une entité urbaine ancienne cohérente. Le secteur UA est destiné prioritairement à l'habitat ainsi qu'aux activités et services nécessaires au fonctionnement des centre-bourgs. Il doit pouvoir évoluer progressivement en s'appuyant sur la trame bâtie existante
PROJET :	Réhabilitation de l'immeuble pour la réalisation de 10 logements locatifs dont la gestion pourrait être attribuée à un office d'HLM.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	06 juin 2019 - Avis favorable pour une prise en charge dès l'acquisition du bien par la Commune.
PROPRIÉTAIRE :	Commune de SAINTE MÈRE ÉGLISE
ÉVALUATION DOMANIALE :	22 août 2018
IMPUTATION :	Compte n° 980 219 - SAINTE MÈRE ÉGLISE "Rue du Cap de Laine" Enveloppe projet : 225 750 €

ROUEN le 22 octobre 2019

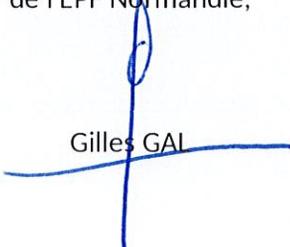
*l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"*


Dominique LEPETIT

/FDL

25 OCT. 2019

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,


Gilles GAL